

des chercheurs provenant des cégeps. Il revient donc à chacun de s'organiser avec l'équipe, puis le département et enfin l'université. Pour ceux qui ne connaissent pas encore les chercheurs universitaires, le rapport annuel du FCAR fournit une liste des équipes universitaires subventionnées dans le cadre d' "Équipes et Séminaires". Enfin on peut toujours s'adresser aux universités pour savoir quelles recherches elles entreprennent et pour y trouver des chercheurs qui accepteraient éven-

tuellement votre collaboration.

En ce qui me concerne, la langue parlée par le chercheur n'a jamais constitué un obstacle et toutes les universités de la région de Montréal sont ouvertes aux chercheurs de tous les cégeps. C'est sur votre expérience de chercheur et sur vos capacités que vous jugera l'équipe universitaire à laquelle vous souhaitez vous joindre.

*\*L'auteur, qui enseigne au Cégep Champlain, a aussi*

*le statut de chercheur invité au Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal depuis 1978. A ce titre il a fait de la recherche subventionnée par le CRSNG. M. Whitely est membre d'une équipe universitaire subventionnée par le FCAR - "Équipes et Séminaires" depuis 1984. Il a aussi obtenu une subvention du FCAR en 1982 dans le programme ACSAIR.*

---

## Mon expérience de recherche au collégial

*Catherine Fichten\**

**Recherche pédagogique.** Comme bien des professeurs de collège j'ai eu l'occasion de faire de la recherche pédagogique. J'ai tiré de grandes satisfactions de ce type de recherche qui s'est traduite par une publication et m'a permis de mettre en pratique de nouvelles techniques d'enseignement. Cependant pour ceux d'entre nous qui n'ont pas de formation en sciences de l'éducation, l'intérêt d'une telle recherche s'estompe rapidement, une fois que nous avons amélioré notre manière d'enseigner.

**Recherche fondamentale dans ma discipline.**

Alors que la recherche pédagogique représente la recherche traditionnellement menée dans les collèges, elle laisse sur leur faim les professeurs dont la discipline repose en bonne partie sur la recherche, comme en psychologie par exemple. Nous enseignons que la recherche améliore notre compréhension des individus. Nous décrivons de nombreuses études et tentons d'amener nos étudiants à apprécier les procédés et la valeur de l'approche empirique. Pourtant nous avons très rarement l'occasion de faire de la recher-

che dans notre propre domaine ou de confronter nos étudiants aux réalités des procédés de recherche.

**Les exercices de laboratoire.** Pour plusieurs d'entre nous les exercices de laboratoire en classe constituent une solution. Nous sommes souvent amenés à concevoir nos propres exercices et les résultats se révèlent quelquefois très intéressants. A titre d'exemple je citerai un exercice de laboratoire conçu pour enseigner la méthode scientifique à nos étudiants de psychologie. Les résultats de

cet exercice se sont avérés si intéressants que nos étudiants nous ont demandé d'aller plus loin. Une revue de la littérature nous a révélé que rien n'avait jamais été publié dans le domaine de notre recherche et c'est ainsi que nous avons d'abord publié un manuel de laboratoire, puis que nous avons fait une communication au congrès de l'association canadienne de psychologie et qu'enfin nous avons publié les résultats. Notre recherche prenait de telles proportions que nous ne pouvions plus la continuer à moins de trouver une aide financière. Dans une telle situation, le professeur doit abandonner son projet ou se faire subventionner.

**Recherche subventionnée.** Une façon de faire de la recherche dans sa propre discipline consiste à faire une demande de subvention. Cela comporte de nombreux avantages mais s'accompagne de quelques difficultés.

- a) Le manque de considération (ou d'intérêt) de certains organismes pour notre charge d'enseignement.
- b) Le manque d'expérience dans la préparation de demandes de subventions.
- c) Le manque d'expérience du

professeur et de l'administration du collège en ce qui a trait à la recherche subventionnée.

**La charge d'enseignement: une réalité.**

Dans les universités la charge des professeurs inclue des activités de recherche. Le professeur de collège enseigne généralement 9 cours alors que le professeur d'université en enseigne 3. Nous disposons donc de peu de temps libre. Il est donc vital que les organismes subventionnaires allouent des dégagements aux chercheurs des collèges.

Au Québec nous avons la chance d'avoir le **Fonds FCAR** qui accorde des dégagements aux chercheurs des collèges. Le programme **ACSAR** permet au professeur de collège d'entreprendre une recherche dans sa discipline sans qu'il ne possède nécessairement son doctorat.

**Manque d'expérience dans la préparation des demandes.**

Bien des professeurs n'ont aucune expérience dans ce domaine. Il serait donc important que les collèges mettent à leur disposition les services d'une personne expérimentée. Cette personne pourrait fournir l'information concernant les organismes subventionnaires,

les objectifs et les critères des programmes. Nous avons la chance à Dawson d'avoir une structure locale au service de la recherche. Les guides, publiés par FCAR contiennent tous les détails de préparation de la demande de subvention. Il est important de les lire avec attention. La préparation d'une demande prend beaucoup de temps. Il faut de plus consulter les chefs de départements, résoudre les problèmes de locaux, d'équipement, de dégagement et de remplacement sans compter la dactylographie de la demande. Le coordonnateur de la recherche de votre institution s'avère très utile à cet égard.

**Manque d'expérience du professeur et du cégep.**

Dans le meilleur des cas, votre demande est acceptée. Par où allez-vous commencer? Tout d'abord vous devez vous mettre en place un moyen pour payer le salaire de vos assistants. Les services de comptabilité des collèges ne savent pas toujours comment fonctionner à ce égard. Vous devez aussi vous assurer les services d'une secrétaire: où va-t-elle travailler? Avec quelle machine? Où vont travailler vos assistants? Comment vont réagir vos collègues? Où allez-

vous ranger vos tonnes de documents? Ces problèmes sont fondamentaux et proviennent du fait que les cégeps n'ont pas de mandat et de structure de recherche. Le chercheur découvre qu'il doit aussi tenir sa propre comptabilité de concert avec le service comptable de son établissement. Lorsqu'il a résolu tous ces problèmes (et bien d'autres) le professeur réalise que quelques mois sont passés et qu'il a à peine eu le temps de commencer sa recherche. Il sacrifie donc ses soirées, puis ses fins de semaine et enfin ses vacances.

Viennent ensuite les problèmes d'analyses de données, d'accès aux ordinateurs, des graphiques auxquels s'ajoute le fait que le collège ferme ses portes pendant les vacances.

#### **Les récompenses.**

Tout d'abord la recherche est un excellent stimulant intellec-

tuel, un merveilleux remède à l'apathie et à la routine qui menacent les enseignants. Elle régénère l'avancement des connaissances dans sa discipline.

Le recherche a aussi des conséquences favorables pour les étudiants. Ils peuvent discuter et commenter lorsque vous leur présentez votre recherche en classe. En les exposant ainsi à la réalité d'une recherche vous les sensibilisez à ce qui les attend s'ils décident de continuer dans ce domaine. Dans mon cas, deux étudiants ont participé à toutes les phases d'une recherche publiée dans un grande revue de psychologie. Parce que notre premier rôle est d'enseigner je pense qu'en tant que détenteurs de subventions de recherche nous avons fait en sorte que notre recherche ait un impact positif sur l'éducation de nos étudiants.

#### **Que faire pour améliorer notre situation?**

Nous devons tout d'abord sensibiliser l'administration de notre collège au fait que la recherche mérite les efforts qu'elle sera appelée à faire. Nous devons donc lui démontrer les retombées positives de la recherche. La DGEC doit aussi reconnaître la recherche comme partie du mandat des cégeps, puisqu'elle constitue un renouveau intellectuel pour les professeurs de plus en plus agés.

Finalement, il faut espérer que le programme ACSAIR continuera encore pendant de nombreuses années.

*\* Professeure de psychologie au Collège Dawson, Mme. Fichten fait de la recherche depuis de nombreuses années. Elle est subventionnée par le Fonds FCAR, Programme "Actions spontanées".*

#### **Comité Provisoire**

Maurice Elia	Collège Dawson	(514)931-8731
Bruno Geslain	Collège Dawson	(514)931-8731, #8142
Robert Trudel	Collège Edouard-Montpetit	(514)679-2360, #552
Suzanne Veillette	Collège Jonquière	(418)542-6390
Walter Whitely	Collège Champlain	(514)672-7360, #313

*Traitement de  
texte et  
mise en page  
effectués par*

*Katie Nicholls,  
Recherche et  
développement,  
Collège Dawson*